

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Date de la convocation :

17 avril 2025

Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du seize avril 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15**EFFECTIF EN EXERCICE : 14****EFFECTIF VOTANT : 8**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS; Daniel FORRIERES; Mikaël LANCEL; Céline MARELLI; Véronique MEYER ; Sabrina MERY, Roseline HODIN

Ont donné procuration : Francine SEDENT à Véronique MEYER

Etaient absents : David HEGO ; Antoine HERMAN, Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Jose-Manuel LERICHE, Vincent WIART

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBERATION : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS – UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
Numéro de la délibération : 2025-25

L'association « Union Nationale des Anciens Combattants » dont le siège est 33 rue Roger Salengro.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé un dossier à M. le Maire qui comporte les informations sur les ressources propres de l'association.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

- d'accorder à l'association « Union Nationale des Anciens Combattants » une subvention de 300 euros.
- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65.

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,


